

API AVOCATS

DÉFEND VOS INTÉRÊTS



Maître Anna Picot, avocat au Barreau de Paris

Maitre Anna Picot, avocat au Barreau de Paris, accompagne entreprises et dirigeants dans le cadre d'opérations complexes telles levées de fonds, cessions-acquisitions et restructurations de sociétés. « *Ces projets ne sont pas sans risques et demandent la plus grande vigilance. Dans le cadre, d'une levée de fonds, le dirigeant peut perdre le contrôle et la gestion de son entreprise* », précise-t-elle. Pour garantir le succès de ces démarches, M^e Anna Picot, fidèle à ses valeurs de transparence et de confiance, assure un accompagnement tout au long des projets entre conseils personnalisés et dossiers constitués sur mesure dans les règles de l'art. « *Nous avons pour rôle de défendre les intérêts de nos clients tout en leur permettant de mener à bien leurs projets et cela passe souvent par des négociations juridiques, chacune des parties pouvant avoir des intérêts divergents* », affirme l'avocate reconnue pour toujours trouver un compromis juridique. Par ailleurs, M^e Anna Picot accompagne les créateurs d'entreprise. « *Les projets à impact social, sociétal et environnemental attisent mon intérêt. C'est notre avenir* », conclut-elle.



INFOS : 30, rue Cambacérès,
75008 PARIS
Tél. : 06-82-94-57-82